



Acta fabula
Revue des parutions
vol. 7, n° 2, Mai 2006
DOI : <https://doi.org/10.58282/acta.1357>

De différents procès de l'Histoire au XXe siècle

Simon Saint-Onge

Renée Ventresque (dir.), *Le procès de l'Histoire au XXe siècle*, Publications de l'Université Paul-Valéry (Montpellier III), 2003, 278 p.



Pour citer cet article

Simon Saint-Onge, « De différents procès de l'Histoire au XXe siècle », *Acta fabula*, vol. 7, n° 2, , Mai 2006, URL : <https://www.fabula.org/revue/document1357.php>, article mis en ligne le 22 Avril 2006, consulté le 25 Avril 2024, DOI : 10.58282/acta.1357

De différents procès de l'Histoire au XXe siècle

Simon Saint-Onge

L'ouvrage dirigé par Renée Ventresque n'a pas l'ambition de circonscrire la question du procès de l'Histoire dans une seule acceptation, mais ouvre en définitive sur une pluralité de perspectives qui ont la qualité de dresser un tableau somme toute hétérogène du traitement de l'Histoire chez quelques écrivains du XXe siècle. *Le procès de l'Histoire au XXe siècle* repose sur un désordre avoué qui entretient tout de même un consensus analytique à une exception près. Mis à part Paul Éluard, « les écrivains [...] réunis [dans cet ouvrage] partagent [...] la même conviction : nul progrès à attendre de l'Histoire ni aujourd'hui, ni demain » (p.16).

Le premier article d'Alain Vaillant, « La littérature orpheline de l'Histoire ou les illusions perdues du romantisme », amène des interrogations qui ne sont pas celles auxquelles nous conviait Ventresque, du moins dans une moindre mesure. Il est vrai qu'un parallèle entre le traitement du temps chez les Romantiques et celui des écrivains du XXe siècle parvient à être fait, mais ces premiers occupent l'avant de la scène analytique, pour ne pas dire la totalité. Il y a peu à retenir du « procès de l'Histoire au XXe siècle » chez Vaillant, sinon ce qu'en dit Ventresque dans sa préface : « dans la première moitié, et au-delà, d'un vingtième siècle modelé par les tragédies répétées de la Première et de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la Guerre froide, on assiste "à une extraordinaire assumption de l'Histoire dans le ciel de la littérature" » (p.11). En revanche, le propos de Vaillant entourant le XIXe siècle est convaincant et c'est de celui-ci que relève la qualité de l'article. Le critique articule une authentique réflexion sur les interventions des écrivains ou les rapports de la littérature avec les événements historiques qui ont ponctué le XIXe siècle. C'est donc dire qu'il réactualise des écrivains comme Mme Staël, Balzac, Musset et Baudelaire à travers le spectre de l'historicité, mais laisse en plan cette même perspective chez des auteurs plus contemporains.

Dans son article, Christine Andreucci Van Rogger effectue le lien entre la démarche poétique de Gaspar, l'exil et l'engagement de ce dernier en milieu étranger. Ce qui est mis en lumière, c'est à la fois cette nécessité d'écrire et la difficulté de se réaliser historiquement dans une Palestine marquée par un conflit qui perdure. Ainsi, ce n'est pas qu'en seule qualité de poète qu'on découvre Gaspar chez Andreucci Van

Rogger. Elle cerne chez celui qui foula une région lourde d'événements marquants l'historien et les incidences de la formation de chirurgien sur la parole poétique de l'écrivain. Tandis que l'Histoire se pose en terme de possession et de dépossession chez Gaspar, son procès est envisageable de trois façons : « le procès premier que l'Histoire intente à elle-même dans son présent insoluble [...] ; celui ensuite qu'un homme [...] peut lui intenter à son tour dans cette prise de distance et cet avertissement que constituent ses essais historiques ; celui enfin entendu dans son sens non-juridique qui est à l'œuvre dans les écrits de Gaspar et s'inscrit de manière toute singulière dans ceux-ci » (p.44). Or, Gaspar ne s'efface pas sous le poids de l'Histoire. Celle-ci ne vient pas opacifier « l'étincelle vivante de l'individu » dans sa poétique. Au contraire, Andreucci Van Rogger montre bien que la poésie est, chez cet auteur, le moyen par lequel il est possible de rendre visible et lisible cette étincelle, et ce, en dépit de l'Histoire.

« Philippe Jacottet et la modernité "décadente" » est l'article qui met le plus en relief l'exacerbation d'une critique radicale de l'histoire par un écrivain contemporain. Christian Ferré présente « la pensée de la décadence » comme l'un des éléments symptomatiques de la tension que cultive Jacottet à l'égard de l'Histoire. C'est que ce dernier refuse d'adopter l'idéologie du progrès qui veut que, dans toute sa charge eschatologique, la perfectibilité de l'Homme soit dépendante de la marche de l'Histoire. Pour échapper à l'emprise de cette dernière, l'un des moyens privilégiés par l'écrivain est d'adopter une position discursive passéiste, voire *archéiste*. Or, cette attitude ne préserve pas entièrement Jacottet de « l'inquiétude et la douleur provoquées par la pensée de l'Histoire » (p.74), qui se manifestent chez lui par un ton catastrophiste et par la désignation d'une déchéance qui ne fait que s'accroître, trouvant d'ailleurs dans le XXe siècle ses plus menaçantes conséquences. Les réseaux lexicaux de Jacottet, ses commentaires sur l'esthétique, de même que le motif de la ruine dans son œuvre, ne font que conforter l'hypothèse d'une véritable pensée de la décadence. D'ailleurs, les trois aspects de cette pensée habitent l'écriture jacottienne : « la valorisation du passé, la dépréciation du présent et la prédiction d'un avenir de peine » (p. 82).

L'article de Christophe Graulle porte sur André Breton ou plus précisément sur le rapport entre cet écrivain et l'histoire littéraire. Graulle rappelle que, en adoptant une position critique qui a créé une brèche dans le cours historico-culturel de la France, André Breton ne visait pas tant à effectuer une condamnation sans appel de l'histoire littéraire, mais de l'interprétation de cette histoire et des œuvres qui l'ont peuplée. À dessein de fournir un fondement au Surréalisme, Breton a situé son mouvement à la suite d'une liste d'auteurs : liste qui vient dénier en somme l'historiographie littéraire. Du même coup, ce sont les critères de classement des œuvres qui furent remis en question. Pour Graulle, deux conséquences sont à

retenir de cette volonté de s'inscrire dans la marginalité. D'une part, une condamnation de l'histoire pour répondre à l'exigence rimbaldienne de changer de vie et, d'autre part, la nécessité de réécrire l'histoire. C'est l'analyse de ces deux conséquences et de leurs implications qui occupe tout particulièrement la réflexion de Graulle.

Suzane Lafont passe en revue quelques « lectures historiques » de Céline, à savoir celles de Nizan, Trotsky, Prigent et Muray, afin de montrer comment ces lectures sont relatives à la place où elles se situent dans le paysage critique et également de quelle façon s'opèrent des modifications dans le mode d'appréhension de l'histoire littéraire. Cette visée analytique est mise en œuvre par Lafont grâce à son interrogation sur le double caractère de ces lectures dites historiques, double caractère car elles « sont [à la fois] mémorables et rendent mémorable le texte qu'elles commentent » (p.109). Il s'agit pour la critique d'effectuer en dernière analyse une réflexion générale sur l'essence polémique des lectures de Céline et sur l'intertextualité qui les dynamise.

Dans « La mémoire et l'Histoire dans l'œuvre de Pierre Michon », Nadine Laporte parvient à mettre de l'avant une analyse convaincante et efficace sur l'utilisation de données historiques par Michon : données servant à façonner une temporalité romanesque où Histoire et imagination entrent en dialectique. La question qui guide la réflexion de Laporte est la suivante : « Dans quelle mesure, et comment, le récit d'un passé attesté met-il en jeu, chez Pierre Michon, une langue et une littérature contemporaines, redéfinissant de manière singulière, voire inattendue, et pourtant évidente, la perception du monde moderne et le sujet qui la perçoit ? » (140 p.) En premier lieu, la critique relève et étudie les données temporelles historiques dans l'écriture michonnienne, soulignant de ce fait les jeux entre celle-ci et la fiction. Dans un deuxième temps, il s'agit pour Laporte de montrer de quelle façon se reconstruit l'Histoire à travers « la perception de la fiction » (p.140) et, du même coup, comment la distance interprétative à l'égard de l'Histoire engendre des lectures singulières. Elle termine son article en portant une attention toute particulière à la perception du sens des interprétations historiques, sur « cette signification fuyante et en même temps nécessaire, et sans cesse réaffirmée, que l'Histoire dans les récits modernes propose lorsqu'elle est niée » (p.141).

Valérie-Jeanne Michel s'intéresse à ce qui est sans aucun doute le poème le plus controversé de Paul Éluard, à savoir « Joseph Staline » qui fut écrit à l'occasion du soixante-dixième anniversaire du dictateur pour un film titré *L'Homme que nous aimons le plus*. Si l'analyse — entre autres lexicologique et discursive — du poème soulève à répétition des questionnements entourant le problème du politique, le procès de l'Histoire n'est présent que par défaut dans le propos de Michel. Même que l'objectif clairement avoué de la critique concerne beaucoup plus « les ressorts

psychiques profonds qui fondent nos attitudes » (p.183). Ces attitudes sont liées à la façon dont on se situe dans l'histoire, mais cette évidence mine de l'intérieur le procès qui est timidement mis de l'avant dans l'article « "Joseph Staline" de Paul Éluard : un poème en procès ».

Paule Plouvier amorce son article avec une synthèse des deux principaux courants de pensées philosophiques ayant comme objet l'Histoire, qui trouvent, pour le premier, chez Hegel et, pour l'autre, chez Nietzsche ses figures les plus emblématiques. Alors, respectivement, d'un côté l'idée de progrédience et de l'autre une dépréciation de l'historicisme. En prenant la voie du second courant de pensées pour aborder Camus, Malraux, Jean Giono et Claude Simon, Plouvier offre un tableau étonnamment synthétique de la démarche littéraire de ces auteurs à l'égard de l'Histoire. En premier lieu, c'est l'absurde qui permet à Plouvier de traiter à la fois de Camus et de Malraux dans cette perspective. Tout en poursuivant son commentaire sur ces derniers, le critique insiste surtout par la suite sur la mise en relation de l'homme avec le cosmos chez Giono et Simon, et ce, en maintenant une lecture nietzschéenne ou, du moins, en relevant l'influence du philosophe chez ces derniers écrivains, mais aussi chez Camus et Malraux. L'article ouvre en dernière analyse sur une question forte pertinente en regard au sujet de l'ouvrage dirigé par Ventresque et plus largement de la littérature contemporaine : « comment [...] [la] position, globalement nihiliste, a-t-elle pu, peut-elle engendrer encore des formes significatives ou, pour le dire autrement, comment une esthétique peut-elle résulter de cette critique des valeurs traditionnelles renvoyées au néant ? » (p.200) C'est chez Agamben que Plouvier trouve une explication, appuyant l'affirmation de ce premier qui veut qu'une culture qui rompt la connexion entre le passé et le présent, et qui plus est se met en péril par l'addition du non-sens qu'il engendre, fournit à l'art sa propre garantie.

« Pascal Quignard, "dans l'ombre de l'histoire" » porte sur le rapport entre l'histoire et les écrits de Quignard, et pas seulement les œuvres qui entretiennent des liens étroits avec la pratique de l'historien. Catherine Soulier note que l'Histoire se manifeste de multiples façons chez cet écrivain — histoire littéraire, histoire de l'art, histoire événementielle, histoire des idées — et que la datation ne fait que conforter l'opinion de Michel Deguy selon laquelle l'érudition de Quignard est « historienne ». À cela s'ajoute les références explicites à des historiens ou les emprunts à des documents à caractère historique par l'écrivain : mémoire, chronique, etc. Le procès de l'Histoire chez Quignard met en cause celle qui est enseignée, celle qui sert ou qui est modelée pour servir le pouvoir soit politique, soit d'un groupe social. C'est donc dans son opposition à la lisibilité orientée du passé, au sens imposé au devenir collectif, bref aux « principes d'ordre et [...] [à la] signification [...] falsificatrice » (p.211) que se découvre Quignard chez Soulier. Ce qui est également

remis en cause par l'écrivain c'est le « tribunal de l'histoire » et la pensée d'un progrès qui pointe vers l'idéal, et ce, sans qu'il y ait l'adoption d'une position qui se prononcerait en faveur d'une perfection rétrograde. Quignard opère plutôt un reclassement, réintroduisant de ce fait certains oubliés de l'histoire ou encore des moments historiques qui troublent l'historiographie. Soulier soulève à ce sujet plusieurs procédés narratifs qui témoignent de ce travail singulier sur la matière historique, desquels on peut compter notamment l'insertion d'erreurs factuelles délibérées, des dérives énumératives, ainsi que des présentations lacunaires de faits historiques.

Comme le remarquait Ventresque en préface, l'article de Chouchanik Thamrazian porte sur un rêve, celui d'Yves Bonnefoy, un rêve qui porte donc particulièrement sur la Rome antique. La fascination du poète pour ce lieu et son goût connu pour l'archéologie s'inscrivent dans son œuvre par une réflexion sur l'ordre temporel et la mémoire. D'un autre côté et en ce qui concerne les Temps Modernes, c'est une conscience d'une modernité catastrophique qui travaille les écrits de Bonnefoy. Or, la poésie est pour lui non pas le lieu où il doit y avoir procès de l'Histoire, même si la « nécessité historique se pose [...] comme un élément incontournable » (p.233). C'est plutôt dans l'histoire de l'art et de la littérature que puise Bonnefoy pour alimenter la mise en œuvre de sa conception de l'histoire : conception qui, comme le rappelle Thamrazian, fait des individus et des œuvres d'art les éléments qui doivent entrer en relation avec l'histoire, sans quoi elle est inconcevable. C'est par exemple chez Poussin, Virgile, Nerval et Le Bernin que le poète trouve ses modèles, ou du moins les figures qui traversent son œuvre, comme celle du Voyageur. Ainsi, les ondes du passé qui parviennent jusqu'à nous et qui autorisent la possibilité de l'Histoire dans l'imaginaire poétique relèvent uniquement des œuvres qui ont ponctué la trame historique. Elles fondent la « "terre seconde" où s'accomplit la transmutation de l'histoire » (p.254).

Le dernier article, celui de Renée Ventresque, concerne St-John Perse. Une chronologie y est dressée, conférant de cette façon un rythme historique, mais aussi une profondeur plus qu'événementielle à la bibliographie et la biographie du poète. Ce dernier, loin de faire voile avec le vent de l'existentialisme et du nihilisme qui souffle au milieu du XXe siècle, voit dans les catastrophes qui s'abattent sur l'Europe « des convulsions naturelles » (p.262), une preuve de la cyclicité dans l'ordre historique. Même si St-John Perse ne partage pas les interprétations idéologiques de Camus et qu'il critique sévèrement *L'homme révolté*, il partage au moins deux points de vue avec ce dernier romancier. Nietzsche et les commentaires de Camus sur deux conceptions du philosophe — l'adhésion totale au cosmos et l'art comme le plus grand stimulant de la vie — sont le terrain d'entente des deux hommes de lettres. Dans le même ordre d'idées, Camus et St-John Perse partagent

l'idée d'une non-finalité de l'Histoire, ce qui, toutefois, se répercute de deux façons différentes dans leur œuvre. Ventresque s'intéresse également, voire surtout, à la relation entre le poète et Sartre, ce qui réintègre rapidement Alexis Léger alias St-John Perse, Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères, dans le cours de l'histoire. C'est là que se déploie le procès de St-John Perse ou plutôt que Ventresque montre que le poète est passé d'un procès à l'autre.

PLAN

AUTEUR

Simon Saint-Onge

[Voir ses autres contributions](#)

Courriel : simov_hoffman@hotmail.com